

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	17-Philosophie
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Philosophie de l'environnement
Job profile :	The person hired will teach within the undergraduate and graduate programs at the philosophy department of Bordeaux-Montaigne University. She/he will teach in her/his domain of specialty, but should also be able to teach in other domains of philosophy.
Research fields EURAXESS :	Philosophy Other
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC CEDEX
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	GHODBANI Hanane
N° de téléphone :	DRH - POLE ENSEIGNANTS 0557121571
N° de Fax :	.
Email :	hanane.ghodbani@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2020
Mots-clés :	philosophie ; environnementales ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR HUMANITES
Référence UFR :	Departement de Philosophie
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4574 (201119424V) - SCIENCES, PHILOSOPHIE, HUMANITÉS
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2020
POSTE N° 0371

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI (à compléter par la DRH)

Nature de l'emploi : Maître-sse de conférences

Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié) : 26.I.1

Section(s) CNU : 17

Localisation : Université Bordeaux Montaigne, Domaine universitaire - 33607 PESSAC CEDEX

UFR (Unité de Formation et de Recherche) **Humanités – Département Philosophie**

Laboratoire de recherche : Unité de recherches – Sciences Philosophie Humanités (SPH)

État du poste (vacant ou susceptible de l'être) : **Vacant**

PROFIL

Philosophie de l'environnement

DATE DE PRISE DE FONCTIONS 01/09/2020

RÉSUMÉ DU POSTE EN ANGLAIS

Research: Philosophy of environment.

Teaching: The person hired will teach within the undergraduate and graduate programs at the philosophy department of Bordeaux-Montaigne University. She/he will teach in her/his domain of specialty, but should also be able to teach in other domains of philosophy (e.g., general philosophy, esthetics, philosophy of science, moral philosophy, political philosophy, etc.).

EURAXESS RESEARCH FIELDS

Philosophy > Philosophy of environment

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Équipe pédagogique :

À l'heure actuelle, le département comprend 13 titulaires (6 Professeurs des universités et 7 Maîtres de conférences).

Il faut ajouter à cela 9 moniteurs doctorants et 2 ATER (1 ATER à temps plein et 1 ATER à mi-temps).

Pour le fonctionnement de l'offre de formation en Licence, l'équipe de titulaires est complétée par une vingtaine de vacataires.

Offre de formation :

Notre offre de formation comprend :

- une Licence mention philosophie,
- une Bi-licence anglais-philosophie (dont l'essentiel des cours est mutualisé avec la mention philosophie sauf un cours dédié dispensé en langue anglaise),
- un Master mention philosophie,
- un Master en épistémologie et histoire des sciences et des techniques (co-habilité avec l'Université de Bordeaux)
- un M2 « soin éthique santé » ouvert à la formation continue des professionnels de santé.
- Un M2 MEEF philosophie (avec l'INSPE de Bordeaux) pour assurer la formation initiale des lauréats des concours de recrutement de l'éducation nationale en philosophie
- Une année spéciale de préparation aux concours de recrutement de l'éducation nationale en philosophie (CAPES et Agrégation externes de philosophie)

Nous proposons deux UE de mineure en philosophie (dédiées) par semestre du L1 et L2 aux autres licences de l'UFR humanités (Lettres classiques, lettres modernes, histoire, histoire des arts et arts).

Il est à noter que dans le cadre de la réforme des études de santé, nous accueillerons dès la rentrée 2020 :

1. L'équivalent d'un groupe de TD supplémentaire en Licence 1 de philosophie, constitué d'étudiants inscrits en première année de santé, et devant obtenir 18 ECTS en philosophie (PASS, Parcours d'Accès Spécifique Santé) ;
2. L'équivalent d'un groupe de TD en Licence 1-2-3 de philosophie et devant valider un total de 30 ECTS en santé (LAS, Licence Accès Santé).

Les titulaires sont susceptibles d'intervenir à tous les niveaux de cette offre générale de formation.

Effectifs étudiants :

Le département de philosophie accueille chaque année un effectif relativement stable d'étudiants en L1 mention philosophie. Cet effectif est amené à augmenter en septembre 2020 avec la réforme de l'entrée aux études de santé (voir paragraphe précédent). On compte 120 inscrits en L1 en 2019-2020. En L2 mention philosophie, le département compte 70 étudiants ; En L3 mention philosophie, 45 étudiants.

La licence anglais-philosophie existe depuis 4 ans. La L1 Anglais-Philosophie compte 32 étudiants (pour une capacité d'accueil limitée à 40). La L2 anglais-philosophie compte 10 étudiants. La L3 compte 4 étudiants.

M1 mention philosophie : 35 étudiants

M2 mention philosophie : 40 étudiants

M1 parcours épistémologie et histoire des sciences : 17 inscrits

M2 parcours épistémologie et histoire de sciences : 11 inscrits

M2 soin éthique santé : 20 inscrits

M2 MEEF : 8 étudiants

En Doctorat, l'unité de recherches compte une quarantaine de doctorants dont 7 disposent de contrats doctoraux ; 2 de postes d'ATER (1 à temps plein et 1 à mi-temps) ; 4 de bourses de recherches de mécénat privé pour une durée de 4 ans et 1 d'une bourse de recherches de mécénat privé de 1 an.

Au total, le département accueille environ 400 étudiants.

ENSEIGNEMENT

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

La personne recrutée devra être en mesure d'assurer des heures d'enseignement en Licence en dehors de son domaine de spécialité. Les besoins du département en matière d'enseignement sont nombreux et variés (par exemple, en philosophie générale, en esthétique, en philosophie des sciences, en philosophie politique et morale, etc.). La polyvalence en matière d'enseignement du ou de la candidate est un critère majeur qui sera pris en compte pour le recrutement.

La personne recrutée sera amenée à enseigner au sein des différentes formations de Licence du présent quinquennal (2016-2020). En concertation avec l'équipe pédagogique, il pourra être envisagé qu'une UE spécifique de philosophie de l'environnement puisse être intégrée dans la maquette de Licence dans le cadre du prochain quinquennal.

Il ou elle sera susceptible d'intervenir dans le cadre du Master « Recherches philosophiques sur l'homme, la nature, et la société » (qui comprend des UE en philosophie des sciences, en esthétique, en philosophie morale et politique, en philosophie des sciences humaines, en philosophie contemporaine, etc.). Il ou elle pourra également intervenir dans le Master Épistémologie et histoire des sciences et des techniques (qui comprend des UE de philosophie des sciences, d'histoire des sciences, de science et société, etc.). Il ou elle sera enfin susceptible d'intervenir dans le Master Soins Éthiques Santé (dans l'UE Éthique du soin et philosophie de la médecine, par exemple).

Il ou elle participera à la préparation aux concours de recrutement de philosophie (CAPES, Agrégation) et sera susceptible d'intervenir dans le Master MEEF 2 proposé par le Département de philosophie au sein de l'INSPE d'Aquitaine.

RECHERCHE

Adossement du Poste : le Poste sera rattaché à l'Équipe d'Accueil « Sciences, Philosophie, Humanités » (EA 4574).

L'Unité de recherches « Sciences, Philosophie, Humanités » (SPH) a été créée le 1er janvier 2011. Elle est co-habituée par les universités de Bordeaux et Bordeaux Montaigne. Forte de 29 enseignants-chercheurs, dont 17 HDR et 6 membres ou membres honoraires de l'Institut Universitaire de France, et d'une quarantaine de doctorants, elle est rattachée au Département « Changes » de l'Université de Bordeaux et à l'UFR Humanités de l'Université Bordeaux Montaigne.

La candidate ou le candidat devra s'inscrire au sein de l'un des axes de recherche de l'Équipe d'Accueil SPH :

1. Nature des normes

Philosophie des normes ; Corps et subjectivité ; Études sur le genre ; Langage, vérité, intentionnalité.

2. Épistémologies : sciences de la nature, sciences de l'homme

Histoires et philosophies de la nature, des sciences et des techniques ; Biologie, biopolitique et bioéthique ; Philosophies de l'environnement.

3. Politique et historicité des normes

Europe des Lumières ; Éducation et société ; Universalisme et cosmopolitisme ; République et démocratie ; Le libéralisme et ses critiques.

Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité.

Contact Recherche : Directeur de l'unité de recherche : Valéry Laurand valery.laurand@u-bordeaux-montaigne.fr

RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET COLLECTIVES ENVISAGÉES

La personne recrutée devra prendre part au suivi et au pilotage des formations offertes par le département de philosophie et sera amenée à exercer des responsabilités administratives au sein du département de philosophie et de l'unité de recherche.

CONTACT / INFORMATIONS

Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.

Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :

Directrice de l'UFR Humanités : Mme SION-JENKIS Karine

karine.sion-jenkis@u-bordeaux-montaigne.fr / 05 57 12 62 74

URL de l'Université Bordeaux Montaigne : <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr>

URL laboratoire : <https://www.sph.u-bordeaux.fr/>

Directeur du département de philosophie : Etienne Bimbenet

etienne.bimbenet@u-bordeaux-montaigne.fr

RAPPEL DES MISSIONS GÉNÉRALES LIÉES AU STATUT DES ENSEIGNANT(E)S-CHERCHEUR(E)S

Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3

du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche.

Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées.

Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production.

Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

Préconisations recherche :

Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité.